



## Convocation conciliation tribunal

-----  
Par Jenny91

Bonsoir,

Mon conjoint a reçu ce jour une convocation de conciliation au tribunal le plus proche.

Il a quitté son appartement HLM en avril 2019 (Remise des clés à l'huissier, appartement nettoyé et en bon état etc...). Il a été ensuite sans domicile fixe jusqu'en février 2021. Il n'a donc reçu aucun courrier préalable à ce sujet.

Voici mes questions :

- Est-ce normal que la convocation n'indique pas le montant de la dette?
- Puis-je le représenter sans sa présence ?
- Pas de prescription pour une dette qui date de 5 ans?

Je vous remercie.

-----  
Par ESP

Bonjour et bienvenue  
Évoquez vous une dette de loyer ?

-----  
Par Jenny91

Bonjour,

Oui probablement entre avril et août 2019